

## Cultures...

### Plan prévisionnel de fumure

Chaque année, vos parcelles situées en zone vulnérable doivent être intégrées dans votre PPF.

Selon vos cultures, vous aurez une dose forfaitaire à ne pas dépasser (ex : prairie) ou bien un calcul vous donnant une dose maximale issue de la différence entre les besoins estimés de votre parcelle et la fourniture de votre sol. **Il est à réaliser avant le 15 avril ou le 2ème apport (avant le 1<sup>er</sup> si apport unique).**

### Reliquat azoté

Vous devez obligatoirement réaliser un reliquat azoté sortie d'hiver sur une parcelle (parmi vos trois cultures majoritaires).

Il est à réaliser avant le premier apport d'azote.

### Gérer vos apports

Les besoins des céréales courant février sont souvent inexistant. Il peut être judicieux de rapprocher vos apports au moment où votre culture en aura réellement besoin. Cela permet d'améliorer l'efficacité de l'azote minérale sans grande prise de risque.

### Herbicide d'automne et de rattrapage :

Il est temps d'aller observer l'efficacité de vos interventions d'automne. Si présence d'adventices, le rattrapage est à raisonner économiquement et selon l'efficacité espérée des solutions à votre disposition. Pour les solutions chimiques sur vulpins et ray grass, il est important d'intervenir avant tout apport d'azote.

Pour les dicots, attendez la hausse des températures avant d'envisager une intervention notamment en cas d'utilisation d'hormone.

#### Pour en savoir plus, contacter :

- Vos Conseillers GDA
- Le Pôle Agronomie : 03-24-56-89-47
- Le Pôle Elevage : 03-24-33-71-26